**Annexe à l'arrêté n° SAIPP/BE/22-14 du 22 avril 2022 portant restrictions sanitaires préventives d'utilisation des productions végétales issues de zones potentiellement contaminées par des métaux lourds et des hydrocarbures et interdiction d'utiliser l'eau des puits et forages domestiques sur certains secteurs des communes de Bléré et La Croix-en-Touraine**